

BRÈVES SECTORIELLES

Pays-Bas

Une publication du SER de La Haye
Semaine du 1^{er} juillet 2024

Le chiffre du mois

LE CHIFFRE À RETENIR

17 %

de la consommation totale
d'énergie aux Pays-Bas
provenait de sources
renouvelables en 2023.

En 2023, les EnR constituaient 17% de la consommation totale d'énergie aux Pays-Bas (contre 15% en 2022) : les consommations d'énergies éolienne et solaire sont en progression (respectivement +25% et +17% en ga), alors que celle de la biomasse est en baisse (–3% en ga), [CBS](#).

Sommaire

Environnement et climat

- 1 – Le printemps 2024 a été particulièrement chaud et humide aux Pays-Bas.
- 2 – Les pénuries d'eau douce, dont potable, représentent un des enjeux les plus importants du changement climatique à court terme.

Énergie

- 3 – La consommation d'énergie est en baisse et provient de plus en plus de sources renouvelables.
- 4 – L'énergie photovoltaïque a progressé mais est en relative perte de vitesse.
- 5 – L'éolien en mer devrait continuer sa croissance jusqu'en 2032 mais aurait des difficultés ensuite.

6 – La vente de la branche allemande du gestionnaire de réseau néerlandais national TenneT a échoué.

Transports

7 – Le ministre démissionnaire de l'Infrastructure et de la Gestion de l'eau a proposé le 24/05/24 un paquet de mesures pour l'aéroport de Schiphol.

8 – Transdev et Keolis renforcent leur présence dans le réseau de transports publics d'Utrecht.

Industrie, technologie

9 – La production manufacturière néerlandaise continue sa contraction en volume, mais le secteur est globalement plus positif.

10 – Les plans de décarbonation de Tata Steel sont soutenus par le nouveau gouvernement.

11 – ASML est autorisé à construire un nouveau campus pour ses employés au nord d'Eindhoven.

Environnement et Climat

1 – Le printemps 2024 a été particulièrement chaud et humide aux Pays-Bas.

D'après l'Institut météorologique néerlandais ([KNMI](#)), avec une température moyenne de 11,8°C, le printemps 2024 a été près de 2°C plus chaud que la normale et a également été le printemps le plus humide depuis le début des relevés en 1906. En particulier, mai 2024 a été le mois de mai le plus humide depuis le début des relevés avec une moyenne de 127 millimètres de précipitations contre 55 millimètres de normale.

Cela fait suite à une année 2023 record : 2023 a en effet été aux Pays-Bas l'année la plus chaude depuis 1901 (température moyenne de 11,8°C) et la plus humide depuis 1906 (1 060 mm de précipitations contre 795 mm en moyenne sur 1991-2020). Le changement climatique induit aux Pays-Bas des automnes et des hivers plus doux et plus humides ainsi que des étés plus chauds et plus secs (mais avec des averses plus intenses).

2 – Les pénuries d'eau douce, dont potable, représentent un des enjeux les plus importants du changement climatique à court terme.

Le 31/05/24, le ministre démissionnaire de l'Infrastructure et de la Gestion de l'eau M. Harbers a [informé](#) la chambre basse que **des efforts supplémentaires seront nécessaires pour assurer un approvisionnement en eau douce** et a annoncé lancer une étude sur la faisabilité et l'opportunité de mesures plus drastiques. Le 24/06/24, le gouvernement a publié un **Plan d'action national pour les économies d'eau potable** ([Nationaal Plan van Aanpak Drinkwaterbesparing](#)), visant à assurer la pérennité de l'approvisionnement en eau potable aux Pays-Bas en se concentrant sur la demande d'eau potable (ménages et entreprises). Il vise notamment une consommation d'eau potable domestique par habitant de 100 L/jour d'ici 2035 (contre 134 actuellement), dans un

contexte où les pénuries d'eau potable sont de plus en plus fréquentes ; dans plusieurs provinces, certaines entreprises se sont vues refuser des raccordements au réseau d'eau potable ([AD](#), [FD](#)). L'Institut national de la santé publique et de l'environnement (RIVM) avait déjà [indiqué](#) en 2023 que le système actuel d'approvisionnement en eau potable ne serait plus viable d'ici 2030 en raison du changement climatique (étés plus chauds et plus secs) et de l'augmentation de la population.

« L'utilisation de moins d'eau douce, l'élévation du niveau des eaux souterraines, l'augmentation du stockage dans l'IJsselmeer et des sols plus sains sont des mesures que nous pouvons utiliser pour améliorer notre approvisionnement en eau douce. Toutes les autorités et tous les utilisateurs de l'eau doivent faire ce genre de choix administratifs difficiles. En outre, nous allons maintenant étudier les autres options disponibles pour minimiser une pénurie d'eau douce. » Mark Harbers, ministre démissionnaire de l'Infrastructure et de la Gestion de l'eau, 31/05/24

Énergie

3 – La consommation d'énergie est en baisse et provient de plus en plus de sources renouvelables.

En 2023, la consommation d'énergie s'établit à environ 2 600 PJ aux Pays-Bas, soit une diminution de 17% par rapport à 2000 (-3% en ga) ; la consommation de combustibles fossiles a diminué de 26%, tandis que celle des EnR a augmenté de plus de 500% ([CBS](#)). Les EnR constituent ainsi en 2023 17% de la consommation totale d'énergie aux Pays-Bas (contre 15% en 2022) : les consommations d'énergies éolienne et solaire sont en progression (respectivement +25% et +17% en ga), alors que celle de la biomasse est en baisse (-3% en ga), [CBS](#).

L'augmentation de la consommation d'énergie éolienne est principalement due à l'augmentation de la capacité de production : +55% en ga pour l'éolien en mer pour atteindre près de 4 GW ; +10% en ga sur terre pour atteindre près de 7 GW.

En 2023, la capacité installée des panneaux solaires a augmenté de 4,3 GW pour atteindre 23,9 GW (croissance de 22% en ga, toutefois inférieure à celle de 2022). Elle se répartit entre les entreprises (58%) et les maisons de particuliers équipées de panneaux photovoltaïques (42%). Les panneaux photovoltaïques (PV) représentent près de 17% de la production nette totale d'électricité en 2023.

4 – L'énergie photovoltaïque a progressé mais est en relative perte de vitesse.

Mai 2024 a été le mois de mai avec la production d'énergie solaire la plus élevée jamais enregistrée et le 2^{ème} mois après juin 2023 ([Energioptweg.nl](#)). L'énergie solaire photovoltaïque a été la principale source d'EnR, représentant 35% de la production d'électricité et 20% de la production d'énergie.

La croissance de la capacité installée des panneaux photovoltaïques (PV) est toutefois en baisse (+22% en 2023, contre +32,4% en 2022). Le secteur rapporte depuis plusieurs mois une chute du nombre de commandes pour l'installation de PV (et notamment une [chute](#) de 95% du nombre de commandes au cours des dix derniers mois), déplorant l'incertitude du politique sur le photovoltaïque, en particulier sur le maintien ou non du « système de compensation ».

Celui-ci permet aux particuliers de déduire de leur consommation électrique sur la facture annuelle l'énergie produite par leurs PV. Cela revient pour l'abonné à « vendre l'électricité au même prix que le prix d'achat », ce qui, en particulier en été lorsque le réseau est saturé et le prix « spot » négatif, représente un boulet financier croissant pour les fournisseurs d'électricité. Les partis BBB (mouvement citoyen des agriculteurs, membre de la coalition), GroenLinks-PvdA (union des écologistes et travaillistes) et PVV (parti de la liberté d'extrême droite, membre de la coalition), ont voté contre la suppression de ce dispositif au Sénat le 13/02/24. Or, l'accord de coalition du futur gouvernement, adopté en mai 2024, annonce la suppression totale de ce système en 2027, à la grande surprise du [secteur](#) des PV, qui déplore l'inconstance de la politique néerlandaise et pointe la nécessité d'une clarification. À noter que le Parlement a adopté le 04/06/24 une [motion](#) visant à supprimer les coûts de rachats et autres taxes sur les PV dès que la suppression du système de compensation sera effective.

5 – L'éolien en mer devrait continuer sa croissance jusqu'en 2032 mais aurait des difficultés ensuite.

Le Ministre démissionnaire pour l'Énergie et le Climat M. Jetten a indiqué dans une lettre au Parlement ([Plan énergétique de la mer du Nord en 2050](#)) en date du 07/06/24, suite à une étude commandée à Deloitte, que l'ambition du gouvernement de réaliser 35 GW d'éolien offshore d'ici 2035 n'est pas réalisable, en raison du manque de matériel (câbles et prises) pour acheminer l'énergie éolienne à terre. Ainsi, le gestionnaire de réseau national TenneT ne pourra raccorder « que » 2 GW par an à partir de 2033 (le matériel a déjà été prévu par TenneT jusqu'en 2032).

Pour s'assurer que le déploiement de l'éolien offshore ne s'arrête pas après 2032, des mesures urgentes doivent être prises maintenant, selon le ministre. M. Jetten étudie donc s'il peut charger TenneT de connecter dès que possible les nouveaux parcs éoliens prévus après 2032. Une autre solution serait de convertir directement l'énergie éolienne en hydrogène, pour ensuite l'acheminer par gazoduc.

Pour rappel, avec une capacité installée de 4,7 GW à fin 2023, les Pays-Bas ont pour objectif de déployer 21 GW de capacité installée en 2030, 35 GW en 2035 et 70 GW en 2050. M. Jetten avait déjà [précisé](#) le 25/04/24 que l'objectif des 21 GW ne serait atteint que fin 2032, en raison également des délais de connexion au réseau et de chaînes d'approvisionnement chargées.

C'est dans ce contexte qu'a eu lieu en juin 2024 l'**attribution des marchés des nouveaux parcs éoliens d'Ijmuiden Ver** (Alpha et Beta), d'une capacité de 4 GW, suite à une procédure d'appel d'offres. **Noordzeker**, un consortium composé d'ABP, APG et SSE Renewables, est le lauréat du permis pour le parc éolien Ijmuiden Ver sur le site

Alpha. Zeevonk II, une coentreprise de Vattenfall et Copenhagen Infrastructure Partners (CIP), est le lauréat d'IJmuiden Ver Beta. La mise en service des 2 parcs éoliens, d'une capacité d'au moins 2 GW chacun, est prévue en 2029. Ensemble, ces parcs éoliens représentent environ 14% de la consommation totale d'électricité actuelle aux Pays-Bas.

6 – La vente de la branche allemande du gestionnaire de réseau néerlandais national TenneT a échoué.

Les investissements nécessaires dans la filiale allemande de Tennet, à hauteur de **100 Md€**, constituaient une des **motivations de l'État néerlandais à vendre la branche à l'État allemand**. Or, les négociations, qui ont pris 1 an et demi, ont finalement échoué le 20/06/24 ([communiqué](#)), le gouvernement allemand ayant indiqué n'être pas en mesure de racheter les parts en raison de problèmes budgétaires. TenneT a besoin d'un montant de 160 Md€ d'ici 2033 (dont 100 Md€ pour la partie allemande) pour le renouvellement et l'extension du réseau électrique (en raison notamment de l'augmentation importante de la demande en électricité); la vente de la partie allemande aurait permis de lever environ 22 Md€. **Le gouvernement néerlandais avait déjà annoncé le 12/01/24 l'octroi d'un prêt de 25 Md€ à l'opérateur** pour le développement d'infrastructures aux Pays-Bas et en Allemagne, notamment en raison de l'attente de la vente de la branche allemande. TenneT a annoncé le [16/05/24](#) la **possibilité de recourir aux marchés des capitaux pour financer les activités allemandes**.

Transports

7 – Le ministre démissionnaire de l'Infrastructure et de la Gestion de l'eau a proposé le 24/05/24 un paquet de mesures pour l'aéroport de Schiphol.

Le ministre démissionnaire de l'Infrastructure et de la Gestion de l'eau a proposé le 24/05/24 un paquet de mesures inattendu et radical concernant Schiphol. Elles font suite au [jugement](#) du tribunal de La Haye du 20/03/24 estimant que « l'État n'a pas accordé suffisamment de poids aux intérêts des résidents locaux dans la politique entourant Schiphol ». Ces [mesures](#), qui entreraient en vigueur en 2025, prévoient : (i) fermeture de deux pistes à Schiphol entre 13h et 15h, (ii) augmentation des taxes pour les aéronefs bruyants, (iii) interdiction de certains avions bruyants comme le Boeing 747-400 la nuit entre 23h et 7h, (iv) plafonnement du nombre de mouvements aériens la nuit réduit de 32 000 à 27 000. Il encourage également KLM à mobiliser préférentiellement et de manière volontaire les avions les moins bruyants la nuit à partir de nov. 2024. Le gouvernement envisage également une fermeture partielle ou totale la nuit à partir de nov. 2026.

Le devenir de ce nouveau plan est incertain, dans la perspective de la formation d'un nouveau gouvernement dès fin juin 2024, d'autant plus que le futur ministre de l'Infrastructure et de la Gestion de l'Eau a annoncé ne pas être en faveur de la réduction au Parlement. L'accord « dans les grandes lignes » convenu le 16/5 entre les quatre partis de la future coalition n'est pas clair concernant le secteur de l'aviation et l'aéroport de Schiphol : il vise à « améliorer le cadre de

vie des riverains » de l'aéroport de Schiphol « sans compromettre la qualité des connexions aériennes », mais il n'explique pas comment cela se traduira en mesures concrètes.

8 – Transdev et Keolis renforcent leur présence dans le réseau de transports publics d'Utrecht.

Transdev a remporté après appel d'offres le marché des transports urbains de l'agglomération d'Utrecht (anciennement opéré par Qbuzz) pour un montant d'1,7 Md€ pour une durée totale de 10 ans à partir de 2025. Transdev exploitera un réseau constitué de 50 lignes de bus et 3 lignes de tramway et a prévu d'investir 350 M€ pour renouveler la flotte de bus qui doit être intégralement électrifiée d'ici 2028.

Keolis a renouvelé son contrat (effectif depuis 2016) avec Utrecht pour le réseau de bus en périphérie de la ville. Ce contrat, d'une durée de dix ans à partir de décembre 2025 également, prévoit l'exploitation et la maintenance du réseau de bus de la banlieue d'Utrecht, pour un montant total de 750 M€. Le renouvellement de son contrat permet à Keolis de maintenir sa présence aux Pays-Bas.

Keolis et Transdev ont convenu de proposer des transports en commun sous le nom commun U-OV. Il s'agit des plus grandes concessions de transport des Pays-Bas qui font l'objet d'appels d'offres publics.

Industrie, Technologie

9 – La production manufacturière néerlandaise continue sa contraction en volume, mais le secteur est globalement plus positif.

Selon l'office de statistique [CBS](#), en avril 2024, la production manufacturière néerlandaise a baissé en volume de 3,5% en glissement annuel, soit le 9^{ème} mois consécutif de contraction. Le secteur d'installation et de réparation de machines a connu la baisse la plus significative (-38,2%), tandis que la production des secteurs des équipements électriques et électroniques, de la chimie et des produits métalliques est en hausse (resp. +5,9%, +5,7% et +5%).

Avril 2024 représente toutefois une croissance de 0,4% par rapport à mars 2024, et les producteurs sont globalement plus positifs quant à leur production future.

10 – Les plans de décarbonation de Tata Steel sont soutenus par le nouveau gouvernement.

Le gouvernement a officiellement décidé le 26/04/2024, via l'adoption du mandat de négociation en vue de la conclusion d'un accord « sur mesure » avec l'aciérie Tata Steel, de contribuer aux projets de transition écologique de l'entreprise. Sur la base d'un [rapport](#) commandé par le Ministère de l'Économie et du Climat, cette approche est finalement privilégiée par rapport à une fermeture complète de l'usine ou l'absence totale de soutien gouvernemental. Le montant des aides gouvernementales nécessaires est susceptible de s'élever à 1-3 Md €.

Pour rappel, la politique d'accords « sur mesure » doit permettre aux gros émetteurs industriels de réaliser une baisse de leurs émissions de CO₂ supplémentaire à celle déjà prévue, via des accords juridiquement contraignants qui fixent des mesures définies au cas par cas pour s'adapter à la situation de l'entreprise, en échange d'aides pluriformes de l'État.

Les négociations avec Tata Steel tourneront autour de plusieurs projets présentés par Tata Steel en novembre 2023 (Groen Staal-plan : plan d'« Acier Durable ») qui devraient réduire de 40 % les émissions de CO₂ d'ici à 2030, avec le remplacement d'un haut fourneau et de la cokerie n°2 par des installations fonctionnant au gaz et éventuellement plus tard à l'hydrogène vert. Dans la deuxième phase de la transition, après 2030, Tata Steel vise la fermeture d'un deuxième haut fourneau et de la cokerie n°1, ce qui devrait entraîner une réduction totale des émissions de CO₂ d'environ 80%. 30% de la production d'acier devrait être circulaire. L'objectif est d'être complètement neutre en CO₂ en 2045.

Ces plans de décarbonation de Tata Steel ont été [soutenus](#) lors d'un débat fin mai 2024 par une majorité à la chambre basse du Parlement, et notamment par les 4 partis de la nouvelle coalition gouvernementale. Une [motion](#) a été adoptée le 04/06/24 demandant au gouvernement d'inclure les recommandations en matière de santé comme condition nécessaire dans les accords sur mesure.

11 – ASML est autorisé à construire un nouveau campus pour ses employés au nord d'Eindhoven.

La construction d'un nouveau campus pour les employés d'ASML a été validée par le conseil municipal d'Eindhoven le 11/06/24. ASML compte actuellement environ 23 000 employés aux Pays-Bas, sur son site de Brainport, et le nouveau campus, qui s'étendrait sur 50 ha, permettrait d'accueillir 20 000 employés supplémentaires. La construction devrait commencer au plus tôt en 2026, pour une livraison en 2030.

Cette expansion s'inscrit dans le cadre du « plan Beethoven » de 2,5 Md€ annoncé fin mars 2024 par le gouvernement pour développer la région d'Eindhoven (infrastructures, logements, formation professionnelle), afin d'inciter ASML à rester aux Pays-Bas.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de La Haye

aude.robin-mitreviski@dgtresor.gouv.fr ; samy.ouahsine@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de La Haye

Abonnez-vous : lahaye@dgtresor.gouv.fr